

Près de 600 ingénieurs diplômés par apprentissage depuis 1995 dans tous les secteurs professionnels visés par le diplôme

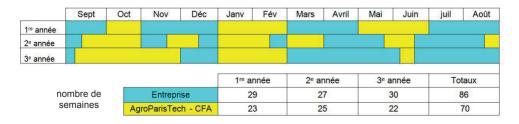
Titulaire d'un DUT, BTS ou d'une licence professionnelle ou préparant un de ces diplômes en 2015, vous pouvez devenir ingénieur AgroParisTech par apprentissage dans les Sciences du vivant et de l'environnement

Être apprenti c'est:

- une formation en alternance avec 50 % du temps en entreprise et une pédagogie adaptée
- l'acquisition de compétences professionnelles confirmées par les missions confiées par l'entreprise,
- un double tutorat : celui du maître d'apprentissage de l'entreprise et celui d'un enseignant tuteur de l'établissement.
- un contrat de travail de 2 ou 3 ans avec un salaire de 53 à 78 % du Smic pendant toute la durée du contrat avec 5 semaines de congés payés par an.
- l'exonération des frais de formation.

Un diplôme unique préparé avec :

- une 1^{re} année spécifique pour les apprentis se terminant par un voyage d'étude dans un pays non francophone,
- une partie des enseignements en commun avec les étudiants de 2º et 3º année,
- un stage de formation en anglais d'un minimum de 2 semaines en Grande Bretagne et USA (au choix de l'apprenti) en 2^e année.
- La possibilité de réaliser un semestre d'étude dans une université étrangère en 3^e année.



6 mois après l'obtention du diplôme, un taux d'insertion des diplômés de 97 % dont 60 % dans l'entreprise de l'apprentissage.



De nouvelles modalités de recrutement pour devenir ingénieur AgroParisTech par apprentissage

- > 1^{re} étape d'admissibilité commune entre AgroParisTech, AgroCampus Ouest, Oniris Nantes, INP ENSAT Toulouse, VetAgroSup Clermont-Ferrand, Bordeaux Sciences Agro et ENSAIA Nancy à partir d'un dossier de candidature + 2 épreuves écrites (février 2015)
- > 2e étape d'admission par un entretien avec le jury d'AgroParisTech (avril 2015)
- > 3° étape qui est l'étape finale : se faire recruter par une entreprise ou un organisme public répondant aux exigences de la formation.

Attention : inscription entre le 5 et le 26 janvier 2015 auprès du SCAV Service des Concours Agronomiques et vétérinaires

https://www.concours-agro-veto.net/

1^{re} remarque : à l'issue de l'étape 2, les candidats retenus bénéficieront de l'accompagnement du CFA SEV et d'AgroParisTech dans la recherche d'un contrat.

2º remarque : les candidats retenus sont prioritaires pour bénéficier d'un logement dans une des résidences gérées par AgroParisTech.

Le diplôme unique d'ingénieur AgroParisTech permet d'exercer une activité professionnelle dans des domaines d'activités très variés :

Production agricole végétale et animale, organisation des filières des produits, gestion forestière et valorisation du bois, dépollution des sols, gestion des ressources naturelles, développement durable, amélioration et santé des plantes, alimentation des hommes, transformation alimentaire et non alimentaire des produits agricoles, production et qualité des produits, cosmétique, pharmaceutique, biotechnologie et ingénierie biologique, microbiologie, banque, assurances, audit-conseil, développement agricole et sécurité alimentaire ...



Renseignements complémentaires CFA SEV

16 rue Claude Bernard 75231 Paris cedex 05 tel : 01 69 93 50 30 - www.agroparistech.fr/cfa recrutement-apprentis@agroparistech.fr

